

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
accordant, pour l'année 2025-2026, dérogation à diverses
normes dans l'enseignement secondaire**

A.Gt. 18-07-2025

M.B. 25-08-2025

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 29 juillet 1992 portant organisation de l'enseignement secondaire de plein exercice, les articles 5quater, §2, 5sexies, 19 et 22, §1^{er}, alinéas 5 à 10 ;

Vu l'arrêté royal du 15 avril 1977 fixant les règles et les conditions de calcul du nombre d'emplois dans certaines fonctions du personnel auxiliaire d'éducation et du personnel administratif des établissements d'enseignement secondaire, article 5, alinéa 4 ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 15 mars 1993 fixant les obligations de concertation entre établissements de même caractère dans l'enseignement secondaire de plein exercice, l'article 24, §4 ;

Vu l'avis du Conseil général de l'enseignement secondaire, donné en date du 17 avril 2025 ;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 14 juillet 2025 ;

Vu l'accord de la Ministre du Budget, donné le 18 juillet 2025 ;

Considérant qu'il est nécessaire de maintenir certaines options, certains degrés et certaines années d'études afin de permettre une offre d'enseignement par caractère et qu'il n'existe aucune concurrence entre établissements de même caractère à propos de ces options, degrés ou années d'études ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Conformément à l'article 19 du décret du 29 juillet 1992 portant organisation de l'enseignement secondaire de plein exercice, il est dérogé, pour l'année scolaire 2025-2026, aux normes de maintien pour les options, degrés et années d'études dans les établissements scolaires qui sont repris à l'annexe I du présent arrêté.

Article 2. - Conformément à l'article 19 du décret du 29 juillet 1992 précité, il est dérogé, pour l'année scolaire 2025-2026, aux normes de maintien pour les options, degrés et années d'études dans les établissements scolaires qui sont repris à l'annexe II du présent arrêté, sur la base des indicateurs entraînant la délivrance automatique de la dérogation.

Article 3. - Conformément à l'article 22, §1^{er}, alinéas 5 à 10, du décret du 29 juillet 1992 précité, il est accordé aux établissements scolaires qui sont repris à l'annexe III du présent arrêté, une dérogation à la globalisation du comptage des élèves pour une durée de cinq années scolaires consécutives à partir de l'année scolaire 2025-2026.

Article 4. - Conformément à l'article 5, alinéa 4, de l'arrêté royal du 15 avril 1977 fixant les règles et les conditions de calcul du nombre d'emplois dans certaines fonctions du personnel auxiliaire d'éducation et du personnel administratif des établissements d'enseignement secondaire, il est dérogé à la condition de l'article 5, alinéa 1^{er}, 1^o, pour une période de cinq ans à partir de l'année scolaire 2025-2026 pour les établissements repris en annexe IV.

Article 5. - Conformément à l'article 5quater, §2, alinéa 3, du décret du 29 juillet 1992 précité, il est dérogé, pour l'année scolaire 2025-2026, à la disposition du même article §2, alinéa 1^{er}, pour les établissements scolaires qui sont repris à l'annexe V du présent arrêté, sur la base des critères et indicateurs fixés conformément à l'article 5sexies du même décret.

Article 6. - Le présent arrêté entre en vigueur le 25 août 2025.

Article 7. - Le Ministre qui a l'Education dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 18 juillet 2025.

Pour le Gouvernement :

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur,
de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones,

E. DEGRYSE

La Ministre de l'Education et de l'Enseignement de Promotion sociale,

V. GLATIGNY

ANNEXE I à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française accordant, pour l'année 2025-2026, dérogation à diverses normes dans l'enseignement secondaire

Siège			Implantation		Dérogation demandée							Indicateurs automatiques					Indicateurs non automatiques			Avis CGES			
N°FASE	Nom Etablissement	Localité	Impl. n°Fas e	Impl. Localité	Degré	Année(s)	Forme / Section	Type (PE / ALT)	Dérogation	Code option	Libellé option	A1	A2	C1	C3	C4	A3	A4	B1		B2	C2	
1	126	ATHENEE ROBERT CATTEAU		BRUXELLES	1 D3 G	5, 6	GTr	PE	OPTION	2926	GREC												Favorable
2	145	INSTITUT BISCHOFFSHEIM	311	BRUXELLES	1 D3 TT	5, 6	TT	PE	DEGRE										X	X			Favorable
3	214	INSTITUT SAINT-STANISLAS		ETTERBEEK	1 D3 G	5, 6	GTr	PE	OPTION	2814	LATIN												Favorable
4	480	ATHENEE GANENOU		UCCLE	1 D2 G	3, 4	GTr	PE	OPTION	2814	LATIN												Favorable
5	680	COLLEGE SAINT-FRANCOIS D'ASSISE	1212	TUBIZE	1 D3 G	5, 6, 7	G	PE	DEGRE										X	X			Favorable
6	827	ATHENEE ROYAL LUCIENNE TELLIER		ANVAING	1 D3 P	5, 6, 7	P	PE	DEGRE								X						Favorable
7	1312	INSTITUT SAINT-HENRI	2617	COMINES-WARNETON	1 D3 P	5, 6, 7	P	PE	DEGRE								X						Favorable
8	1464	ATHENEE ROYAL JULES BORDET		SOIGNIES	1 D3 P	5, 6, 7	P	PE	DEGRE								X						Favorable
9	1525	ATHENEE ROYAL DE CHIMAY		CHIMAY	1 D3 P	5, 6, 7	P	PE	DEGRE								X						Favorable
10	1606	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	3206	RANCE	1 D2 P	3, 4	PQ	PE	OPTION	8108	SERVICES SOCIAUX								X				Favorable
11	1689	INSTITUT DE LA SAINTE-UNION		KAIN	1 D3 P	5, 6, 7	P	PE	DEGRE														Favorable
12	1780	I.P.E.S. DE HUY	3542	HUY	1 D2 TT	3, 4	TTr	PE	OPTION	9107	SCIENCES APPLIQUEES						X			X			Favorable
13	1901	ECOLE POLYTECHNIQUE DE HERSTAL	3769	HERSTAL	1 D1 C	1, 2	C	PE	DEGRE								X		X				Favorable
14	2128	ECOLE POLYTECHNIQUE DE SERAING	4261	SERAING	1 D3 TT	5, 6	TT	PE	DEGRE								X		X	X			Favorable
15	2710	INSTITUT SAINT-JOSEPH - ECOLE TECHNIQUE BERTRIX		LIBRAMONT	1 D3 P	5, 6, 7	P	PE	DEGRE														Favorable
16	2712	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE		LIBRAMONT	1 D3 G	5, 6, 7	G	PE	DEGRE								X			X			Favorable
17	2712	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE		LIBRAMONT	1 D3 TT	5, 6	TT	PE	DEGRE								X			X			Favorable
18	2792	ATHENEE ROYAL NORBERT COLLARD	5528	BEAURAING	1 D3 G	5, 6	GTr	PE	OPTION	6101	SCIENCES						X		X	X			Favorable
19	2792	ATHENEE ROYAL NORBERT COLLARD	5528	BEAURAING	1 D3 G	5, 6, 7	G	PE	DEGRE										X	X			Favorable
20	2865	ATHENEE ROYAL ROCHEFORT-JEMELLE	5670	ROCHEFORT	1 D2 TT	3, 4	TTr	PE	OPTION	8404	SPORT-ETUDES						X		X				Favorable
21	2865	ATHENEE ROYAL ROCHEFORT-JEMELLE	5670	ROCHEFORT	1 D3 G	5, 6, 7	G	PE	DEGRE								X		X				Favorable
22	2977	COLLEGE NOTRE-DAME DE LA PAIX		ERPENT	1 D3 TQ	5, 6, 7	TQ	PE	DEGRE														Favorable
23	3047	ATHENEE ROYAL TAMINES	6043	TAMINES	1 D2 G	3, 4	G	PE	DEGRE								X		X	X			Favorable
24	3047	ATHENEE ROYAL TAMINES	6043	TAMINES	1 D3 G	5, 6, 7	G	PE	DEGRE								X		X	X			Favorable
25	3117	ATHENEE ROYAL FLORENNES	6200	FLORENNES	1 D3 G	5, 6, 7	G	PE	DEGRE								X		X	X			Favorable
26	3117	ATHENEE ROYAL FLORENNES	6200	FLORENNES	1 D3 TT	5, 6	TT	PE	DEGRE								X		X	X			Favorable
27	95265	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	3368	TOURNAI	1 D3 TQ	5, 6, 7	TQ	PE	DEGRE										X				Favorable
28	95333	INSTITUT SAINTE-MARIE	2040	FONTAINE-L'EVEQUE	1 D3 G	5, 6, 7	G	PE	DEGRE								X		X	X			Favorable
29	2043	Institut Saint-Jean Berchmans		LIEGE	1 D3 G	5, 6	GTr	PE	OPTION	5201	HISTOIRE						X				X		Favorable
30	2636	ATHENEE ROYAL DE BOUILLON - PALISEUL	5259	BOUILLON	1 D2 G	3, 4	G	PE	DEGRE										X	X			Favorable
31	2636	ATHENEE ROYAL DE BOUILLON - PALISEUL	5259	BOUILLON	1 D3 G	5, 6, 7	G	PE	DEGRE										X	X			Favorable
32	2636	ATHENEE ROYAL DE BOUILLON - PALISEUL	5322	PALISEUL	1 D3 TQ	5, 6, 7	TQ	PE	DEGRE										X	X	X		Favorable

A titre conservatoire

N°FASE	Nom Etablissement	Localité	Impl. n°Fas e	Impl. Localité	Degré	Année(s)	Forme / Section	Type (PE / ALT)	Dérogation	Code option	Libellé option	A1	A2	C1	C3	C4	A3	A4	B1	B2	C2	Avis CGES	
1	1901	ECOLE POLYTECHNIQUE DE HERSTAL	3769	HERSTAL	1 D3 TQ	5, 6, 7	TQ	PE	DEGRE								X		X				Favorable
2	2792	ATHENEE ROYAL NORBERT COLLARD	5528	BEAURAING	1 D2 G	3, 4	G	PE	DEGRE								X		X	X			Favorable
3	2865	ATHENEE ROYAL ROCHEFORT-JEMELLE	5670	ROCHEFORT	1 D2 G	3, 4	G	PE	DEGRE								X		X				Favorable
4	2865	ATHENEE ROYAL ROCHEFORT-JEMELLE	5670	ROCHEFORT	1 D2 TT	3, 4	TT	PE	DEGRE								X		X				Favorable
5	3084	ATHENEE ROYAL BAUDOUIN I ER		JEMEPEPE-SUR-SAMBRE	1 D3 G	5, 6, 7	G	PE	DEGRE								X						Favorable
6	3084	ATHENEE ROYAL BAUDOUIN I ER		JEMEPEPE-SUR-SAMBRE	1 D3 TT	5, 6	TT	PE	DEGRE								X						Favorable

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française accordant, pour l'année 2025-2026, dérogation à diverses normes dans l'enseignement secondaire.

Bruxelles, le 18 juillet 2025.

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture, des Relations internationales et des Relations intra-francophones,

Elisabeth DEGRYSE

La Première Vice-Présidente et Ministre de l'Education et de l'Enseignement de Promotion sociale,

Valérie GLATIGNY

ANNEXE II à l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française accordant, pour l'année 2023-2024, dérogation à diverses normes dans l'enseignement secondaire

N°	Siège		Implantation		Degré	Année(s)	Forme / Type (PE / ALT)	Dérogation	Code option	Libellé option	Indicateurs automatiques				Indicateurs non automatiques				avis CGES
	Nom Etablissement	Localité	Impl. n°/Ann	Impl. Localité							A1	A2	C1	C3	C4	A3	A4	B1	
1	1273 Athénée Adolphe Max	BRUXELLES	150		1.03 G	3,4	GTY	PE	OPTION	3926 GREC 2H	X								Favorable
2	1274 Athénée Emile Bockstaal	LAEKEN			1.02 G	3,4	GTY	PE	OPTION	3926 GREC 2H	X								Favorable
3	145 Institut Bischoffshem	BRUXELLES	310		1.02 TT	3,4	TT	PE	DEGRE		X								Favorable
4	209 Institut Technique René Cartigny	WILLEM	472	WILLEM	1.02 TT	3,4	TT	PE	DEGRE		X	X							Favorable
5	305 Lycée Guy Curbell	Saint-José-Ten-Woodde	274	Saint-José-Ten-Woodde	1.03 G	3,4	G	PE	DEGRE		X			X	X	X			Favorable
6	422 Centre Scolaire Sainte-Marie - La Sagesse	SCHARBEEK	275	SCHARBEEK	1.03 G	5,6,7	G	PE	DEGRE		X								Favorable
7	565 Athénée Royal de Braine l'Alleud	BRAINE L'ALLEUD			1.03 G	5,6	GTY	PE	OPTION	3101 MATHÉMATIQUE	X						X		Favorable
8	565 Athénée Royal de Braine l'Alleud	BRAINE L'ALLEUD			1.03 G	5,6	GTY	PE	OPTION	6101 SCIENCES	X						X		Favorable
9	565 Athénée Royal de Braine l'Alleud	BRAINE L'ALLEUD			1.03 G	5,6,7	G	PE	DEGRE		X						X		Favorable
10	567 Athénée Royal Bvinsart Wavre	BVINSART			1.03 G	5,6,7	TQ	PE	DEGRE		X		X				X		Favorable
11	680 Collège Saint-François d'Assise	JURIE	1212		1.03 G	5,6	GTY	PE	OPTION	6101 SCIENCES	X						X		Favorable
12	940 Athénée Royal Orsini-DeWeppe	JUMET	1738	JUMET	1.03 G	5,6	GTY	PE	OPTION	3101 MATHÉMATIQUE	X						X		Favorable
13	1204 Institut Technique Saint-Luc	MONS			R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	3111 MACON/MACONNE	X	X	X						Favorable
14	1204 Institut Technique Saint-Luc	MONS			R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	7121 VENDUEUR/VENDEUSE	X	X	X						Favorable
15	1264 Athénée Royal Saint-Ghislain	Saint-Ghislain			1.02 G	3,4	GTY	PE	OPTION	2814 LATIN	X								Favorable
16	1265 Lycée de la Communauté Française Charles Plisnier	Saint-Ghislain			1.02 G	3,4	GTY	PE	OPTION	2814 LATIN	X			X					Favorable
17	1363 Institut Notre-Dame de Bonne-Espérance	Sbaine-le-Comte			1.02 TT	3,4	TT	PE	OPTION	8107 SCIENCES SOCIALES ET	X								Favorable
18	1494 Institut Paridaens	BEAUMONT			1.03 P	5,6,7	P	PE	DEGRE		X	X							Favorable
19	1527 Institut Notre-Dame	CHIMAY			R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	1206 QUALIFIEE EN HORTICULTURE	X								Favorable
20	1527 Institut Notre-Dame	CHIMAY			1.02 TT	3,4	TT	PE	OPTION	9133 INFORMATIQUE	X								Favorable
21	1540 Ecole d'Arts et Métiers	BRQUELINES			R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	3111 MACON/MACONNE	X	X							Favorable
22	Institut Technique de la Communauté Française	MORLANWELZ	6709	MORLANWELZ-MARIEMONT	R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	1401 QUALIFIEE DANS LES METIERS DU	X				X				Favorable
23	Institut Technique de la Communauté Française	MORLANWELZ	1939	TRAZIGNES	R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	3512 CHARPENTE/CARREUSE CHARPENTE	X	X	X	X					Favorable
24	1606 Gavo Lachman	RANCE			R.03 P	7	PQ	ALT	OPTION	4125 DE RECEPTIONS	X		X						Favorable
25	1761 F. S. DE HUY	HUY	3542	HUY	1.03 TT	5	TT	PE	OPTION	6101 ARTS	X					X			Favorable
26	1787 Athénée royal Agt. Saint-Georges	HUY	4844		1.03 P	5,6,7	P	PE	DEGRE		X			X					Favorable
27	1801 Athénée Royal d'Ouffet	OUFFET			1.03 G	5,6	GTY	PE	OPTION	2612 SCIENCES ECONOMIQUES	X			X					Favorable
28	1837 Athénée Royal Princesse Elisabeth	JAWALLE			1.03 P	7	PQ	PE	OPTION	8216 SOIGNANTE	X								Favorable
29	2001 Collège Saint-Barthélemy	LIEGE			1.03 G	5,6	GTY	PE	OPTION	2926 GREC	X								Favorable
30	2125 Collège Saint-Martin	SERANG	265		1.03 G	5,6,7	G	PE	DEGRE		X				X				Favorable
31	2126 Ecole Polytechnique de Seraing	SERANG	4240	SERANG	R.03 TQ	7	TQ	ALT	OPTION	2413 AUTOMATISÉS INDUSTRIELS	X								Favorable
32	2128 Ecole Polytechnique de Seraing	SERANG	4241	SERANG	1.03 TT	5,6	TT	PE	OPTION	2201 ELECTRONIQUE INFORMATIQUE	X				X		X		Favorable
33	2339 Ecole Polytechnique de Verriers	VERVIERS	4681	VERVIERS	1.02 TT	3,4	TT	PE	DEGRE		X	X			X	X			Favorable
34	2339 Ecole Polytechnique de Verriers	VERVIERS	4681	VERVIERS	1.03 TT	5,6	TT	PE	DEGRE		X			X	X				Favorable
35	2361 Athénée Royal Waimès	WAIMES			1.03 G	5,6	GTY	PE	OPTION	1384 D'EXPRESSION	X								Favorable
36	2365 Athénée Royal de Welkenraedt	WELKENRAEDT			1.03 P	7	PQ	PE	OPTION	8216 SOIGNANTE	X	X							Favorable
37	2371 Institut Saint-Joseph	TRUIS PONTS	4754		1.02 TT	3,4	TT	PE	DEGRE		X			X					Favorable
38	Institut Carouin Lorraine - Technique et Professionnel	ARLON			1.03 TO	7	TO	PE	OPTION	2216 CONDITIONNEMENT D'AIR	X	X		X			X		Favorable
39	2465 Institut Carouin Lorraine - Technique et Professionnel	ARLON			1.03 TT	5	TT	PE	OPTION	9107 SCIENCES APPLIQUEES	X			X					Favorable
40	2508 Institut Notre-Dame Seminaire 2e et 3e de Degres	BASTOGNE			R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	3111 MACON/MACONNE	X	X							Favorable
41	3137 Institut Sainte-Marie	BOULLON	5260	BOULLON	1.03 P	5,6,7	P	PE	DEGRE		X								Favorable
42	2710 Institut Saint-Joseph - Ecole Technique Bertrix	LIBRAMONT			1.03 G	3,4	GTY	PE	OPTION	1184 EDUCATION ARTISTIQUE - ARTS	X			X		X			Favorable
43	Institut Technique de la Communauté Française	LIBRAMONT			R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	7412 ADMINISTRATIVE	X			X		X	X		Favorable
44	2792 Athénée Royal Norbert Collard	BEAURAING	8392	BEAURAING	R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	7125 VENDUEUR/VENDEUSE	X	X							Favorable
45	2794 Institut Notre-Dame du Sacre-Coeur	BEAURAING			1.03 P	5,6,7	P	PE	DEGRE		X								Favorable
46	2806 Ecole provinciale d'agriculture et des sciences de Ciney	CINEY			R.03 P	7	PQ	ALT	OPTION	1114 AGRICOLES	X	X						X	Favorable
47	2826 Athénée royal Dinant-Herbuchenne	DINANT			R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	1206 QUALIFIEE EN HORTICULTURE	X								Favorable
48	2826 Athénée royal Dinant-Herbuchenne	DINANT			R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	7125 VENDUEUR/VENDEUSE	X								Favorable
49	2863 Athénée Royal Rochefort-Emelle	ROCHFORT	5670	ROCHFORT	1.03 G	3,4	GTY	PE	OPTION	2612 SCIENCES ECONOMIQUES	X			X					Favorable
50	2896 Institut Sainte-Begge	ANDRIENNE			1.03 P	5,6,7	P	PE	DEGRE		X			X					Favorable
51	2963 Athénée Royal de Jambes	JAMBES			1.03 G	5,6	GTY	PE	OPTION	1384 D'EXPRESSION	X			X					Favorable
52	3001 Institut Sainte-Ursule	NAMUR			1.03 TT	5,6	TT	PE	OPTION	7127 APPRIEES	X			X			X		Favorable
53	Institut Technique de la Communauté Française	GEMBLOUX			R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	2413 AUTOMATISÉS INDUSTRIELS	X	X	X					X	Favorable
54	3120 Institut Saints-Pierre et Paul	FLORENNES			R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	7125 VENDUEUR/VENDEUSE	X	X	X	X					Favorable
55	9332 Collège Technique Saint-Henri	MOUSCRON			R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	4114 BOULANGERE PATISSIERE	X								Favorable
56	9333 Institut Sainte-Marie	Fontaine l'Éveque	7510	Fontaine l'Éveque	R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	7410 ADMINISTRATIVE	X								Favorable
57	9333 Institut Sainte-Marie	Fontaine l'Éveque	2940	Fontaine l'Éveque	1.03 G	3,4	G	PE	DEGRE		X			X	X				Favorable
58	139 Athénée Royal Gatti de Gamond	BRUXELLES	2113	BRUXELLES	1.03 G	5,6	GTY	PE	OPTION	3101 MATHÉMATIQUES	X				X	X			Favorable
59	141 Lycée la Retraite	BRUXELLES			1.02 TT	3,4	TT	PE	OPTION	3206 PUBLIES	X	X							Favorable
60	288 Centre Scolaire Eperonniers-Mercelis	WELLES			R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	3115 ENTREPRENEUR D'EXTERIEUR	X								Favorable
61	712 Collège Technique Saint-Jean	WAVRE			1.03 TT	5,6	TT	PE	DEGRE		X	X							Favorable
62	779 Institut Technique Libre	ATH			R.03 TQ	7	TQ	ALT	OPTION	2413 AUTOMATISÉS INDUSTRIELS	X			X					Favorable
63	1045 Athénée Royal Jourdan	FLEURUS			1.03 G	3,4	GTY	PE	OPTION	2612 SCIENCES ECONOMIQUES	X	X							Favorable
64	1361 Institut Technique Saint-Gabriel	BRAINE-LÉCOMTE			R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	3111 MACON/MACONNE	X	X	X						Favorable
65	1635 Athénée Royal Peruwelz	PERUWELZ	3264	PERUWELZ	1.02 TT	3,4	TT	PE	OPTION	9133 INFORMATIQUE	X	X	X	X	X	X			Favorable
66	1636 Institut Saint-Charles	PERUWELZ			1.02 TT	3,4	TT	PE	OPTION	7127 APPRIEES	X								Favorable
67	1688 Collège Notre-Dame de la Tombe	KAIN			1.03 G	3,4	GTY	PE	OPTION	2926 GREC	X								Favorable
68	1688 Collège Notre-Dame de la Tombe	KAIN			1.03 G	3,4	GTY	PE	OPTION	2926 GREC	X								Favorable
69	1736 Athénée Provinciale	LIÈGE EN-HAINAUT			1.03 G	5,6	GTY	PE	OPTION	6101 SCIENCES	X								Favorable
70	1885 Collège Saint-Joseph	CINEY			1.03 G	3,4	GTY	PE	OPTION	2814 LATIN	X								Favorable
71	2125 Collège Saint-Martin	SERANG			1.03 TT	5,6	TT	PE	DEGRE		X								Favorable
72	2509 Institut Communal d'Enseignement Technique	BASTOGNE	5052	BASTOGNE	1.03 TT	5,6	TT	PE	DEGRE		X	X	X	X		X	X		Favorable
73	2509 Institut Communal d'Enseignement Technique	BASTOGNE	5052	BASTOGNE	1.03 TT	5,6	TT	PE	OPTION	2309 ELECTROMECANIQUE	X	X	X	X		X	X		Favorable
74	2983 Collège Les Tournisols	ANDRELECHT	8201	ANDRELECHT	1.03 G	3,4	G	PE	DEGRE		X								Favorable
75	298 Centre Scolaire Eperonniers-Mercelis	FLEURUS			R.03 Q	4	PQ	ALT	OPTION	3111 MACON/MACONNE	X								Favorable
76	932 Athénée Royal Les Marlaires	GOSSULIERS	1721	GOSSULIERS	1.02 G	3,4	GTY	PE	OPTION	2864 SCIENCES SOCIALES	X								Favorable

ANNEXE III à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française accordant, pour l'année 2025-2026, dérogation à diverses normes dans l'enseignement secondaire

Décret du 29 juillet 1992, article 22, §1^{er}, alinéas 5 à 10

Dérogation à la Globalisation du comptage

Etablissements	Dérogations demandées pour une période de 5 ans à partir de l'année scolaire 2025-2026 jusque l'année scolaire 2029-2030
262 Centre scolaire Notre-Dame de la Sagesse (Ganshoren)	Globalisation du comptage du 1^{er} degré
261 Collège du Sacré Cœur (Ganshoren)	
1698 Collège Notre Dame (Tournai)	Globalisation du comptage du 1^{er} degré
3236 Institut Don Bosco (Tournai)	
209 Institut Saint-Joseph (Etterbeek)	Globalisation totale du comptage
214 Institut Saint-Stanislas (Etterbeek)	
367 Institut Saint-Jean-Baptiste de la Salle (Saint-Gilles)	Globalisation totale du comptage
3232 Institut Saint-Luc (Saint-Gilles)	
1340 Collège Sainte Marie (Mouscron)	Globalisation totale du comptage
95332 Collège technique Saint-Henri (Mouscron)	
1464 AR Jules Bordet (Soignies)	Globalisation totale du comptage
1469 Lycée provincial des Sciences et Technologies (Soignies)	

2043 Institut Saint-Jean Berchmans (Liège)	Globalisation totale du comptage
2022 Institut Don Bosco (Liège)	
3198 Institut Emile Gryson (Anderlecht)	Globalisation totale du comptage
38 Institut Redouté-Peiffer (Anderlecht)	

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française accordant, pour l'année 2025-2026, dérogation à diverses normes dans l'enseignement secondaire.

Bruxelles, le 18 juillet 2025.

Pour le Gouvernement :

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones,

E. DEGRYSE

La Ministre de l'Education et de l'Enseignement de Promotion sociale,

V. GLATIGNY

ANNEXE IV à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française accordant, pour l'année 2025-2026, dérogation à diverses normes dans l'enseignement secondaire

Surveillant éducateur Arrêté royal du 15 avril 1977, article 5, alinéa 1, 1°

Etablissements	Dérogations demandées à la condition de l'article 5, alinéa 1, 1°
FASE 710 Ecole Internationale Le Verseau Rue de Wavre 60 1301 BIERGES	Fusion 1/09/96 Implantation concernée : FASE 1774 (Rue Dom Berlière, 55 6041 GOSELIES) située à 47 km du siège <ul style="list-style-type: none">• Condition 1 non remplie : Distance implantation/autre implantation de même caractère : vol d'oiseau : 204 m – voiture : 774 m (<2km) impl. du Collège des Etoiles• Condition 2 remplie : Pop implantation FASE 2250 : 271 élèves au 15/01/25 (>200)

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française accordant, pour l'année 2025-2026, dérogation à diverses normes dans l'enseignement secondaire.

Bruxelles, le 18 juillet 2025.

Pour le Gouvernement :

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones,

E. DEGRYSE

La Ministre de l'Education et de l'Enseignement de Promotion sociale,

V. GLATIGNY

ANNEXE V à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française accordant, pour l'année 2025-2026, dérogation à diverses normes dans l'enseignement secondaire

Décret du 29 juillet 1992, article 5quater, §2

Organisation de formations dans un autre établissement
Année scolaire 2025-2026

Etablissements	Dérogations demandées	Autres établissements
<p>FASE 2777 Communauté scolaire St-Benoît D2-D3 Rue de Luxembourg 2 6720 HABAY-LA-NEUVE</p>	<p align="center">Indicateur : A1</p>	<p>FASE 2776 Communauté scolaire St-Benoît DOA à Habay-la-Neuve (Avenue de la Gare, 68 à 6720 HABAY-LA-NEUVE)</p> <p>Concerne : élèves du 3^e degré général Motif : Augmentation constante du nombre d'élèves et locaux insuffisants dans l'implantation principale. Les élèves de 3^e année générale technique de transition sont délocalisées dans les locaux du 1^{er} degré (FASE 2776) - Avenue de la Gare, 68 à 6720 HABAY-LA-NEUVE</p>
<p>FASE 2626 Institut Notre-Dame Rue de Burhaimont 11 6880 BERTRIX</p>	<p align="center">Indicateur : C1</p>	<p>FASE 2710 Institut St-Joseph – Ecole technique Bertrix (Rue Bonance, 11 à 6800 à LIBRAMONT)</p> <p>Concerne : élèves du D1 Motif : afin de bénéficier des classes-ateliers de l'école technique pour les cours d'activités complémentaires</p>
<p>FASE 2710 Institut St-Joseph – Ecole technique Bertrix Rue Bonance 11 6800 LIBRAMONT</p>	<p align="center">Indicateur : C1</p>	<p>FASE 2626 Institut Notre-Dame à Bertrix (Rue de Burhaimont, 11 à BERTRIX)</p> <p>Concerne : élèves du degré différencié Motif : afin de bénéficier des classes-ateliers pour des cours d'artisanat-cuisine</p>
<p>FASE 1711 Institut provincial d'enseignement secondaire de Tournai Boulevard Léopold 92B 7500 TOURNAI</p>	<p align="center">Indicateur : C1</p>	<p>FASE 1708 Institut d'enseignement secondaire provincial paramédical</p> <p>Concerne : élèves de 4-5-6^e Esthéticien Motif : renouvellement Délocalisation d'OBG du secteur 8 vers l'IESPP (FASE 1708 – rue de la Lys, 1 à 7500 TOURNAI). Cette dernière organise la section « esthétique » ainsi qu'une 7^e « esthétique artistique » et dispose de locaux adaptés et de matériel nécessaire aux élèves.</p>

FASE 95763 La cité école vivante Rue Bois d'Avroy, 27 4000 LIEGE	Indicateur : C2 Sans objet (le site n'est pas une école)	Concerne : tous les élèves Motif : renouvellement /force majeure Le site définitif de l'école réclame des travaux conséquents pour une durée de 3-4 ans. Tous les élèves et l'équipe éducative seront accueillis au 95 rue Louvrex, 4000 Liège pendant ce temps.
FASE 3192 Institut provincial d'enseignement secondaire à Wavre Quai aux Huitres 31 1300 WAVRE	Indicateur : C2 Sans objet (le site n'est pas une école)	Concerne : élèves du 3 ^e degré général Motif : renouvellement / force majeure en raison de travaux. Les élèves seront accueillis Chaussée des Collines, 52 à 1300 WAVRE

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française accordant, pour l'année 2025-2026, dérogation à diverses normes dans l'enseignement secondaire.

Bruxelles, le 18 juillet 2025.

Pour le Gouvernement :

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones,

E. DEGRYSE

La Ministre de l'Education et de l'Enseignement de Promotion sociale,

V. GLATIGNY